

DESCRIPTIF	Ce document décrit l'accès au support VCA en production
DATE DE REDACTION	12 Mars 2012
REFERENCE DU DOCUMENT	DGME-GA_VCA_Tutoriel_AccesSupportVCA
AUTEURS	B. ACH, GA
Examinateur	S. BELLENGIER, DGME
DIFFUSION	CNDS

GESTION DES VERSIONS			
Version	Date	Description	Auteur
1.0	12/03/2012	Création du document	B. ACH, GA

Accès au support du portail VCA



Sommaire

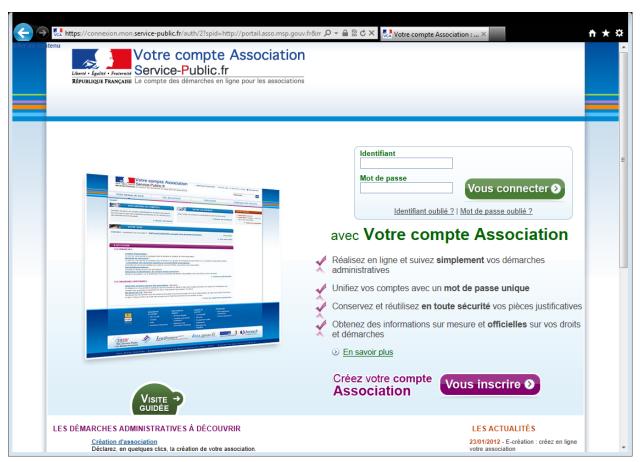
1.	Accès au support Votre Compte Association	3
	4.4.4.2.2.2.2.2	
	1.1. Accès à compteasso.service-public.fr	3
	1.2. Lien « Aide » dans le pied de page	4
	1.3. Formulaire de demande d'assistance	5



1. ACCES AU SUPPORT VOTRE COMPTE ASSOCIATION

1.1. Accès à compteasso.service-public.fr

Pour accéder au portail « Votre Compte Association » (VCA) vous devez vous connecter à l'URL : https://compteasso.service-public.fr/portail

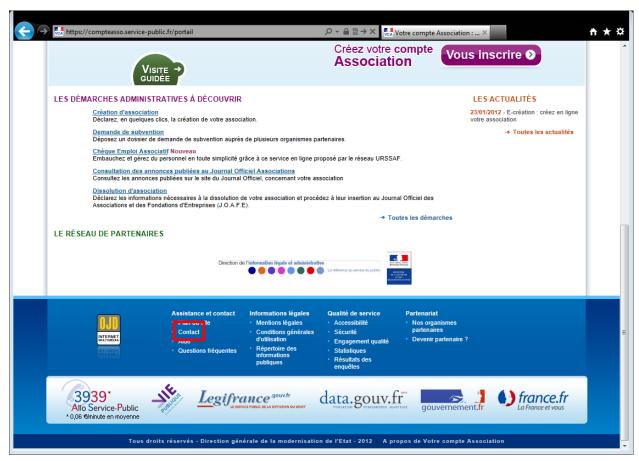


Accueil du Portail VCA



1.2. Lien « Aide » dans le pied de page

Le pied de page du portail VCA permet un accès rapide au support via le lien « contact ».



Lien « Contact » dans le pied de page du portail VCA.

Accès au support du portail VCA

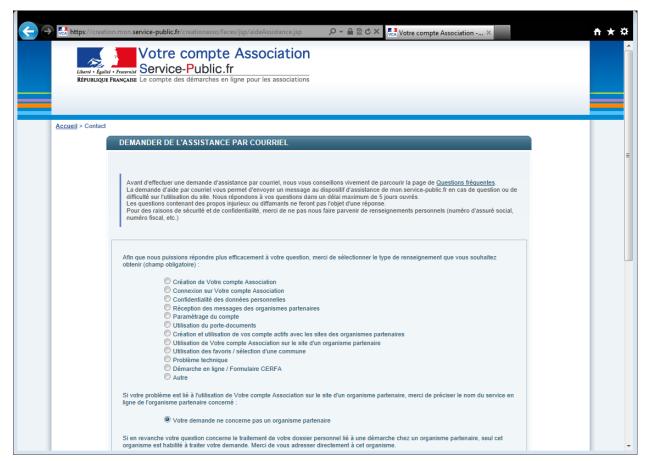


1.3. Formulaire de demande d'assistance

L'usager peut ensuite remplir le formulaire d'assistance.

Sa demande sera transférée au support 1 puis au support 2 en fonction de son problème.

L'URL direct est: https://creation.mon.service-public.fr/creationasso/faces/jsp/aideAssistance.jsp



Formulaire d'assistance pour le portail VCA.